

Vous informe – Juillet 2011

ACCORDS DE BRANCHE NON ETENDUS

CLASSIFICATIONS & SALAIRES

- ✕ LOGISTIQUE DE COMMUNICATION ECRITE : Accord du 8/6/2011 - Salaires au 1/7 puis au 1/10/2011.
- ✕ PLASTURGIE : Accord du 28/6/2011 - Salaires 2011 et 2012.
- ✕ PUBLICITE : Accord du 16/6/2011 - Nouvelle grille de salaires au 1/7/2011.
- ✕ ORGANISMES DE FORMATION : Accord du 5/7/2011 - Salaires pour la période du 1/9/2011 au 31/8/2012, sous réserve d'extension.

FORMATION PROFESSIONNELLE

- ✕ BANQUE : Accord du 10/6/2011 - Formation professionnelle
- ✕ BANQUE & ASSURANCES : Accord du 4/7/2011 - Création d'OPCABAIA regroupant les financements de la formation professionnelle de la banque, des entreprises d'assurance, des agents généraux d'assurances et des assistants.
- ✕ HOSPITALISATION PRIVEE A BUT LUCRATIF : Accord du 27/6/2011- Désigne l'Opca-PL au 1/1/2012 en lieu et place de l'Opcaformahp pour la collecte des fonds de la formation.
- ✕ METALLURGIE : Accord du 1/7/2011 - Formation professionnelle.

AUTRES THEMES

- ✕ INDUSTRIES ALIMENTAIRES : Accord du 12/7/2011 - Création de l'OPCALIM, OPCA des industries alimentaires et de la coopération agricole.
- ✕ TRANSPORTS ROUTIERS : Accords du 30/5/2011 - Le premier réforme le congé de fin d'activité pour tenir compte du recul de l'âge légal de la retraite, le second détermine la participation financière de l'Etat au dispositif.

JURISPRUDENCE

- ✕ CLAUSE DE NON CONCURRENCE, APPRECIATION DE LA CONTREPARTIE FINANCIERE : Cass. Soc. 22/6/2011, n°09-71.567 : En cas de versement de la contrepartie pour une part en cours de contrat (10% du salaire) et pour l'autre pendant la durée d'exécution de la clause (15% du salaire), seul doit être pris en compte le montant dont le versement doit intervenir après la rupture du contrat de travail. C'est sur cette partie seulement que les juges vérifient si le niveau de contrepartie n'est pas dérisoire et donc que la clause est valable.
- ✕ CONTESTATION DE L'AVIS D'INAPTITUDE : CE 27/6/2011, n°334834 - Les textes ne prévoyant aucun délai de prescription pour contester un avis d'inaptitude rendu par le médecin du travail, le salarié peut valablement introduire un recours administratif même plusieurs mois après son licenciement.
- ✕ DELEGUE SYNDICAL, CALCUL DES 10% SUR LE COLLEGE D'ELECTION : Cass. Soc. 29/6/2011, n°10-19.921 - Le score minimal de 10 % des suffrages exprimés au profit d'un salarié, tel que fixé par l'article L 2143-3 du code du travail, se

calcule sur le seul collège au sein duquel sa candidature a été présentée. De fait, pouvait valablement être désigné délégué syndical, le salarié qui avait recueilli au moins 10 % des suffrages exprimés dans le deuxième collège au sein duquel le syndicat l'avait présenté.

- ✘ DELEGUE SYNDICAL EN L'ABSENCE DE CANDIDATS AUX ELECTIONS : Cass. Soc. 29/6/2011, n°10-60.394 - L'article L 2143-3 du code du travail fait obligation au syndicat représentatif qui désigne un délégué syndical de le choisir parmi les candidats aux élections professionnelles qui ont recueilli au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour des dernières élections. Ce n'est que si le syndicat ne dispose plus dans l'entreprise ou l'établissement d'aucun candidat remplissant cette condition qu'il peut désigner un délégué syndical parmi les autres candidats ou, à défaut, parmi ses adhérents au sein de l'entreprise. Cette condition n'est pas remplie lorsque des candidats décident de renoncer à exercer le mandat de délégué syndical au profit d'un adhérent.
- ✘ FERMETURE POUR CONGE, AVIS EXPRES DES DELEGUES DU PERSONNEL : Cass. Soc. 29/6/2011, n°09-70.688 - En vertu de l'article L 3141-20 du code du travail, lorsque le congé s'accompagne de la fermeture de l'établissement, le fractionnement peut être réalisé par l'employeur sur avis conforme des délégués du personnel ou, à défaut de délégués, avec l'agrément des salariés. La Cour précise que l'avis conforme des délégués du personnel s'entend d'un avis exprès ; la signature par le délégué du personnel d'un compte-rendu de réunion des délégués du personnel prévoyant le fractionnement d'une période de congés payés ne vaut pas avis conforme.
- ✘ HARCELEMENT MORAL, SANCTION RAPIDE NECESSAIRE : Cass. Soc. 29/6/2011, n°09-70.902 - Déclare sans cause réelle et sérieuse le licenciement d'un salarié reconnu comme l'auteur de faits de harcèlement moral par le juge prud'homal dans la mesure où l'employeur a attendu l'issue du contentieux prud'homal pour agir. La Cour de cassation a estimé que l'employeur qui s'était borné à attendre l'issue de la procédure prud'homale au lieu d'effectuer les enquêtes et investigations qui lui auraient permis d'avoir la connaissance exacte de la réalité, de la nature et de l'ampleur des faits reprochés au salarié a fait preuve d'une abstention fautive rendant la procédure de licenciement tardive en l'absence de faits fautifs nouveaux.
- ✘ INAPTITUDE & LICENCIEMENT POUR FAUTE GRAVE : Cass. Soc. 22/6/2011 n°10-30.415 - Après le refus par un salarié, déclaré inapte, d'un poste de reclassement, il appartient à l'employeur d'en tirer les conséquences, notamment, en formulant de nouvelles propositions ; la recherche des possibilités de reclassement doit être compatible avec les conclusions du médecin du travail rédigées au cours de la visite de reprise. Le salarié, après le refus d'un poste administratif, avait manifesté son intérêt pour un poste comportant des astreintes en cardiologie alors même que l'avis du médecin du travail était réservé sur ce point et que l'employeur l'avait convoqué à plusieurs reprises devant le médecin du travail en vue de la recherche d'autres possibilités de reclassement compatibles avec son état de santé. La Cour d'appel, qui a retenu, d'une part, que le salarié dont le contrat de travail n'était pas suspendu, qui n'était pas en congé, qui percevait son salaire, qui était soumis au pouvoir de direction de l'employeur, devait se tenir à sa disposition et déférer à toute convocation, et qui a constaté, d'autre part, que le salarié avait quitté la France pour un long séjour à l'étranger et s'était ainsi en toute connaissance de cause délibérément soustrait aux convocations faisant sciemment obstacle à la recherche d'un poste approprié à ses capacités, a pu décider que ce manquement réitéré à ses obligations contractuelles rendait impossible son maintien dans l'entreprise et constituait une faute grave.
- ✘ LIBERTE D'EXPRESSION : Cass. Soc. 22/6/2011, n° 10-10.856 - Le fait pour une salariée d'avoir apposé sur le balcon de son domicile une banderole mettant en cause publiquement et nommément son employeur, caractérise un abus dans la liberté d'expression et peut justifier son licenciement.
- ✘ MISE A LA RETRAITE INTERDITE EN CAS D'EMBAUCHE A UN AGE NE LE PERMETTANT PLUS : Cass. Soc. 29/6/211, n°09-42.165 - lorsque le salarié avait atteint, au moment de son engagement, l'âge permettant à l'employeur de le mettre à la retraite en application de l'article L. 1237-5 du code du travail, son âge ne peut constituer un motif permettant à l'employeur de mettre fin au contrat de travail.
- ✘ OBJECTIFS, NECESSITE DE LES FIXER CONFORMEMENT AU CONTRAT : Cass. Soc. 29/6/2011, n°09-65.710 - Lorsque le contrat de travail prévoit que la

rémunération variable dépend d'objectifs fixés annuellement par l'employeur, le défaut de fixation desdits objectifs constitue un manquement justifiant la prise d'acte de la rupture par le salarié.

- ✘ PROTECTION CONTRE LE LICENCIEMENT DES ACCIDENTES DU TRAVAIL : Cass.Soc. 29/6/2011, n°10-11.699 - Opérant un revirement de jurisprudence, la Cour rappelle que les règles protectrices applicables aux victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle s'appliquent dès lors que l'employeur a connaissance de l'origine professionnelle de la maladie ou de l'accident. A cet égard, peu importe la décision d'un refus de prise en charge au titre du régime des accidents du travail ou des maladies professionnelles, dès lors que « la salariée avait été victime, sur son lieu de travail et au temps du travail, de graves troubles à la suite d'un choc émotionnel au cours d'un entretien avec son directeur qui lui avait annoncé la suppression de son poste, ce dont il se déduisait que l'employeur avait connaissance de l'origine professionnelle de l'accident ».
- ✘ REMUNERATION VARIABLE, OBJECTIFS OBLIGATOIREMENT EN FRANÇAIS : Cass.Soc. 29/6/2011, n°09-67.492 - Il résulte de l'article L 1321-6 du code du travail que tout document comportant des obligations pour le salarié ou des dispositions dont la connaissance est nécessaire pour l'exécution de son travail doit être rédigé en français. Des objectifs rédigés en anglais sont donc inopposables au salarié.
- ✘ REPARATION DE LA FAUTE INEXCUSABLE : Cass. 2^e civ., 30/6/2011, n°10-19.475 - Suite à la position prise par le Conseil Constitutionnel le 18/6/2010, la Cour indique qu'en cas de faute inexcusable de l'employeur et indépendamment de la majoration de rente servie à la victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, celle-ci peut demander à l'employeur, devant la juridiction de sécurité sociale, la réparation non seulement des chefs de préjudice énumérés par l'article L 452-3 du code de la sécurité sociale, mais aussi de l'ensemble des dommages non couverts par le livre IV de ce même code.
- ✘ USAGE DE LA MESSAGERIE PROFESSIONNELLE A DES FINS PRIVEES : Cass. Soc. 5/7/2011, n°10-17.284 - La Cour rappelle que le salarié a droit, même au temps et au lieu du travail, au respect de l'intimité de sa vie privée et que, si l'employeur peut toujours consulter les fichiers qui n'ont pas été identifiés comme personnels par le salarié, il ne peut les utiliser pour le sanctionner s'ils s'avèrent relever de sa vie privée. Ne pouvait donc être licencié le salarié ayant reçu des messages d'ordre privé d'une collègue de l'entreprise, même contenant en pièce jointe des photos érotiques, dans la mesure où il s'était contenté de les conserver dans sa boîte de messagerie sans les enregistrer ni les diffuser.

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

LOIS

- ✘ CONGE POUR DON D'OVOCYTES : Loi du 7/7/2011 - Prévoit une autorisation d'absence, dans les mêmes conditions que les absences de la salariée enceinte, pour se rendre aux examens et se soumettre aux interventions nécessaires à la stimulation ovarienne et au prélèvement ovocytaire.
- ✘ HAUSSE DES DIVIDENDES : Loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2011 du 28/7/2011 - Les sociétés commerciales, dont le montant par part sociale ou par action des dividendes versés aux associés ou actionnaires est en augmentation par rapport aux deux années précédentes et qui emploient habituellement au moins 50 salariés, sont désormais tenues de verser cette prime. La prime est exonérée de cotisations patronales et salariales de sécurité sociale sous un plafond de 1 200 € par an et par salarié (mais assujettie à CSG, CRDS et forfait social).
- ✘ LOI CHERPION : Loi du 28/7/ 2011 - Mesures visant à renforcer l'alternance (apprentissage, professionnalisation) mais qui modifie également la réglementation des stages, détaille le dispositif de contrat de sécurisation professionnelle (remplaçant la CRP et le CTP) et encadre le prêt de main d'œuvre à but non lucratif (voir synthèse séparée).
- ✘ MEDECINE DU TRAVAIL : Loi du 20/7/2011 - Réforme de l'organisation des services de santé au travail.

DECRETS & ARRETES

(Autres que ceux d'extension des accords de branches)

- ✘ DECLARATION PREALABLE A L'EMBAUCHE : Arrêté du 19/7/2011 - Précise les modalités de la déclaration par voie électronique à compter du 1/8/2011.
- ✘ EGALITE HOMMES-FEMMES, OBLIGATION DE NEGOCIER AU 1/1/2012 : Décret du 7/7/2011 - Précise le contenu de l'accord ou du plan d'action devant être mis en place au 1/1/2012 par les entreprises d'au moins 50 salariés ou appartenant à un groupe de cette taille. Précise également les modalités de calcul de la pénalité de 1% de la masse salariale due par l'employeur défaillant.
- ✘ MESURE DE L'AUDIENGE SYNDICALE DANS LES TPE : Décret du 28/6/2011 - Précise les modalités d'organisation du scrutin visant à mesurer l'audience syndicale dans les entreprises de moins de onze salariés au mois de décembre de l'année précédent le scrutin (décembre 2011 pour le premier).
- ✘ PENIBILITE, OBLIGATION DE NEGOCIER AU 1/1/2012 : Décrets du 7/7/2011 - Précisent les entreprises concernées : celles d'au moins 50 salariés ou appartenant à un groupe de cette taille dont au moins 50% de l'effectif est exposé à des facteurs de pénibilité. Détaillent le contenu de l'accord ou du plan d'action ainsi que des conditions de mise en œuvre de la pénalité de 1% en cas de carence de l'employeur.

DIRECTIVES - CIRCULAIRES - LETTRES CIRCULAIRES

- ✘ CARTE COMPETENCES & TALENTS : Circulaire du Ministre de l'immigration du 17/6/2011 - Apporte des précisions sur les conditions d'application de la loi du 16/6/2011 modifiant les conditions d'attribution de cette carte de séjour.

INFORMATIONS DIVERSES

- ✘ COMMERCES D'ARTICLES DE SPORT : Arrêté du 13/7/2011 - Abroge l'arrêté d'extension validant le champ d'application de la CCN du 26/6/1989 pour chevauchement de champs d'application avec la CCN des services de l'automobile s'agissant de l'activité du commerce et de la réparation des cycles. L'arrêté indique que les entreprises appliquant actuellement la CCN du commerce des articles de sports disposent d'une période transitoire de quinze mois pour faire application de la CCN de l'automobile.



ARRETES D'EXTENSIONS / AGREMENTS

ACCORDS NATIONAUX

BRANCHES	THEMES	DATES
ALIMENTAIRES (Industries)	Classifications dans diverses branches	Avenant du 15/6/2010 JO du 22/7/2011
ARCHITECTURE, URBANISME & ENVIRONNEMENT (Conseils) (N° 3348)	Valeur du point (Réserve)	Avenant du 9/2/2011 JO du 13/7/2011
ARTISTIQUES & CULTURELLES (Entreprises) (N° 3226)	Salaires (Réserves)	Accord du 15/4/ 2011 JO du 22/7/2011
ASSAINISSEMENT & MAINTENANCE INDUSTRIELLE (N° 3309).	Création de la commission paritaire de validation des accords conclus dans les entreprises de la branche Actualisation des codes NAF	Accord du 10/12/2010 Avenant du 10/12/2010 JO du 22/7/2011
AUTOMOBILE (Services) (N° 3034)	Financement du fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels Modification du champ d'application de la convention collective Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes et mixité des emplois	Accord du 22/12/2010 JO du 5/7/2011 Avenant du 25/9/2008 Accord du 26/1/2011 JO du 22/7/2011
AVOCATS (Personnel des cabinets) & AVOCATS SALARIES (N° 3078)	Commission paritaire de validation des accords conclus dans les entreprises dépourvues de délégué syndical	Accords du 22/10/2010 JO du 5/7/2011
BISCOTTERIES, BISCUITIERES, CEREALES PRETES A CONSOMMER OU A PREPARER, CHOCOLATERIES, CONFISERIES, ALIMENTS DE L'ENFANCE & DE LA DIETETIQUE, DES PREPARATIONS POUR ENTREMETS & DESSERTS MENAGERS, & DES GLACES, SORBETS & CREMES GLACEES (N° 3270)	Barèmes des nouvelles classifications et primes	Avenant du 4/1/2011 JO du 23/7/2011
BOIS D'ŒUVRE & PRODUITS DERIVES (Négoce) (N° 3287)	Création d'une commission paritaire de validation des accords d'entreprises	Accord du 5/1/2011 JO du 22/7/2011
BONNETERIE, LINGERIE, CONFECTION, MERCERIE, CHAUSSURES & NEGOCES CONNEXES (Commerces de gros) (N° 3148)	Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes (Réserves)	Accord du 15/12/2010 JO du 27/7/2011
CAOUTCHOUC (N° 3046)	Fonctionnement des instances paritaires	Accord du 2/12/2010 JO du 22/7/2011
CARTONNAGE (Personnel des industries) (N° 3135)	Salaires minima professionnels (Réserve)	Avenant du 17/3/2011 JO du 17/7/2011

CASINOS (N° 3167)	Egalité professionnelle et salariale (Exclusion)	Avenant du 30/11/2010 JO du 22/7/2011
CENTRES POUR LA PROTECTION, L'AMELIORATION & LA CONSERVATION DE L'HABITAT & ASSOCIATIONS POUR LA RESTAURATION IMMOBILIERE (PACT & ARIM) (Personnels) (N° 3221)	Modification de l'avenant du 14/12/1990, instituant le régime de prévoyance obligatoire (Exclusion)	Avenant du 25/5/2010 JO du 27/7/2011
COIFFURE & PROFESSIONS CONNEXES (N° 3159)	Modalités de prises en charge financières du taux horaire liées aux contrats de professionnalisation et périodes de professionnalisation (Réserve)	Avenant du 27/10/2010 JO du 27/7/2011
COMMERCE, LOCATION & REPARATION DE TRACTEURS, MACHINES & MATERIELS AGRICOLAS, MATERIELS DE TRAVAUX PUBLICS, BATIMENT & MANUTENTION, DE MATERIELS DE MOTOCULTURE DE PLAISANCE, DE JARDINS & D'ESPACES VERTS (Entreprises) (N° 3131)	Barème des salaires minima mensuels (Réserve)	Avenant du 11/2/2011 JO du 28/7/2011
COMMERCES DE GROS (N° 3044)	Salaires (Réserve)	Accord du 8/2/2011 JO du 17/7/2011
COMMISSION, COURTAGE & COMMERCE INTRACOMMUNAUTAIRE & D'IMPORTATION-EXPORTATION DE FRANCE METROPOLITAINE (Entreprises) (N° 3100)	Emploi des seniors	Avenant du 3/11/2009 JO du 5/7/2011
CONFISERIE, CHOCOLATERIE, BISCUITERIE (Détailants & détaillants- fabricants) (N° 3224)	Mise en place d'un régime complémentaire de frais de soins de santé	Avenant du 30/11/2010 JO du 23/7/2011
COOPERATION MARITIME (N° 3326)	Salaires (Réserve)	Avenant du 9/2/2011 JO du 17/7/2011
CORDONNERIE MULTISERVICE (N° 3015)	Salaires	Avenant du 24/1/2011 JO du 27/7/2011
CUIRS & PEAUX (Industrie) (N° 3058)	Salaires (Réserve)	Avenant du 23/3/2011 JO du 12/7/2011
DECHET (Activités) (N° 3156)	Salaires minimums conventionnels (Réserve) Diverses modifications à la convention collective	Avenant du 25/2/2011 JO du 17/7/2011 Avenant du 16/6/2010 JO du 23/7/2011
DENTAIRES (Cabinets) (N° 3255)	Modification du titre V relatif à l'accord du 5/6/1987 sur le régime de prévoyance et à l'accord du 22/11/1991 sur la retraite complémentaire	Avenant du 24/9/2010 JO du 22/7/2011

DISTRIBUTION DES PAPIERS-CARTONS (Commerces de gros) OETAM, Ingénieurs & cadres (N° 3158 & N° 3054)	Interprétation de l'avenant n° 2 à l'accord du 19/11/2008	Avenant du 10/2/2010 JO du 22/7/2011
ECONOMISTES DE LA CONSTRUCTION & METREURS-VERIFICATEURS (Collaborateurs salariés des cabinets) (N° 3169)	Prévoyance	Avenant du 17/11/2010 JO du 22/7/2011
EDITION DE MUSIQUE (Cadres, AM & Employés) (N° 3181)	Salaires et valeur du point (Réserve)	Avenants du 15/11/2010 JO du 17/7/2011
EDITION PHONOGRAPHIQUE	Formation professionnelle tout au long de la vie	Avenant du 2/12/2010 JO du 5/7/2011
ENSEIGNEMENT PRIVE HORS CONTRAT (N° 3351)	Prévoyance	Avenant du 9/12/2009 JO du 5/7/2011
EXPLOITATION D'EQUIPEMENTS THERMIQUES & DE GENIE CLIMATIQUE (OETAM) ENTREPRISES DE GESTION D'EQUIPEMENTS THERMIQUES & DE CLIMATISATION (Cadres, ingénieurs & assimilés) (N° 3042)	Répartition de la contribution versée au Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels formation professionnelle tout au long de la vie (Exclusions/Réserves)	Accord du 13/12/2010 JO du 22/7/2011 Accord du 8/12/2010 JO du 23/7/2011
FABRICATION MECANIQUE DU VERRE (Industries) (N° 3079)	Appointements mensuels garantis (Réserve)	Accord du 24/2/2011 JO du 17/7/2011
FLEURISTES, VENTE & SERVICES DES ANIMAUX FAMILIERS (N° 3010)	Certificat de qualification professionnelle de vendeur en animalerie Classifications professionnelles Prévoyance	Accord du 15/12/2010 JO du 5/7/2011 Avenant du 15/12/2010 Avenant du 28/9/2010 JO du 22/7/2011
FOYERS & SERVICES POUR JEUNES TRAVAILLEURS (Organismes gestionnaires) (N° 3014)	Valeur du point et prime exceptionnelle bas salaires	Avenant du 22/3/2011 JO du 17/7/2011
FRIGORIFIQUES (Exploitations) (N° 3178)	Création d'une commission paritaire nationale de validation	Avenant du 2/11/2010 JO du 22/7/2011
FRUITS & LEGUMES, EPICERIE & PRODUITS LAITIERS (Commerce de détail) (N° 3244)	Modification du régime frais de santé	Avenant du 21/10/2010 JO du 22/7/2011
FRUITS & LEGUMES (Entreprises d'expédition & d'exportation) (N° 3233)	Grille des salaires conventionnels (Réserve)	Avenant du 2/2/2011 JO du 12/7/2011
GANTERIE DE PEAU (N° 3139)	Salaires (Réserve)	Avenant du 22/2/2011 JO du 12/7/2011
HABILLEMENT (Industries) (N° 3098)	Modification des modalités d'indemnisation de la maladie et de la maternité	Accord du 21/9/2010 JO du 22/7/2011

HABILLEMENT & ARTICLES TEXTILES (Commerce de détail) (N° 3241)	Salaires minima (Réserve)	Avenant du 2/2/2011 JO du 17/7/2011
HABITAT SOCIAL (Organisations professionnelles) (N° 3330)	Formation professionnelle tout au long de la vie	Avenant du 21/12/2010 JO du 5/7/2011
IMMOBILIER (N° 3090)	Régimes de prévoyance et de remboursement de frais de santé Modification de l'article 18 et du règlement intérieur de la commission paritaire de suivi de l'avenant du 23/11/2010.	Avenant du 23/11/2010 Avenants du 17/3/2011 JO du 23/7/2011
INSTALLATION SANS FABRICATION, Y COMPRIS ENTRETIEN, REPARATION, DEPANNAGE DE MATERIEL AERAUQUE, THERMIQUE, FRIGORIFIQUE & CONNEXES (N° 3023)	Mise en place d'une provision d'égalisation Portabilité des garanties de prévoyance complémentaires	Avenant du 18/11/2009 Avenant du 15/12/2009 JO du 5/7/2011
INSTITUTIONS DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE (Personnel) (N° 3276)	Elargissement au secteur des institutions de prévoyance de l'accord du 21/1/2011 relatif aux rémunérations mensuelles minimales garanties	Arrêté du 13/7/2011 JO du 23/7/2011
JEUX, JOUETS, ARTICLES DE FETES & ORNEMENTS DE NOËL, ARTICLES DE PUERICULTURE & VOITURES D'ENFANTS, MODELISME & INDUSTRIES CONNEXES (Industries) (N° 3130)	Modification des avenants du 27/4/1993, relatifs au régime de prévoyance du personnel non cadre et du personnel cadre (Exclusions)	Avenants du 12/4/2010 JO du 22/7/2011
LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES EXTRAHOSPITALIERS (N° 3114)	Salaires minima (Réserve) Révision des dispositions de l'annexe I : Régime de prévoyance des non-cadres (points A, C, D et E), révision des annexes I et IV des dispositions générales, révision des dispositions de l'article 5 de l'annexe I : Régime de prévoyance des non-cadres, révision des dispositions de l'article 6, A, B et D, de l'annexe IV : Régime de prévoyance des cadres et assimilés et révision des dispositions de l'article 5 de l'annexe IV : Régime de prévoyance des cadres et assimilés.	Accord du 24/3/2011 JO du 17/7/2011 Accords du 2/12/2010 JO du 22/7/2011
MAISONS D'ETUDIANTS (N° 3266)	Prime d'ancienneté	Avenant du 6/12/2010 JO du 22/7/2011

MANNEQUINS ADULTES & MANNEQUINS ENFANTS DE MOINS DE SEIZE ANS EMPLOYES PAR LES AGENCES DE MANNEQUINS (N° 3318)	Modalités de rémunération du mannequin	Avenant du 17/1/2011 JO du 22/7/2011
MANUTENTION FERROVIAIRE & TRAVAUX CONNEXES (Personnel des entreprises) (N° 3170)	Formation professionnelle tout au long de la vie (Réserves)	Accord du 6/12/2010 JO du 28/7/2011
MATERIAUX DE CONSTRUCTION (Négoce) CADRES, OUVRIERS & ETAM (N° 3154)	Création d'une commission paritaire de validation des accords	Accord du 11/1/2011 JO du 22/7/2011
MEDECINE DU TRAVAIL (Personnel des services interentreprises) (N° 3031)	Modification de l'article 3-2-2 de l'accord du 28/11/2006 relatif à la mise en œuvre de la formation professionnelle tout au long de la vie	Avenant du 20/1/2011 JO du 22/7/2011
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAU, DE BUREAUTIQUE & INFORMATIQUE (Commerces de détail) (N° 3252)	Mise en place d'une commission de validation des accords d'entreprise (Réserves/Exclusions) Révision des accords du 22/2/2006 relatif à la prise en charge des frais consécutifs au fonctionnement de la négociation collective des instances paritaires (articles 3.1 et 3.2 et article 2)	Accord du 20/10/2010 Avenants du 8/12/2010 JO du 22/7/2011
PHARMACIE D'OFFICINE (N° 3052)	Régime de prévoyance du personnel non cadre et instauration d'un régime unique de frais de soins de santé en faveur des cadres et assimilés cadres retraités	Accords du 1/12/2010 JO du 22/7/2011
PLASTURGIE (N° 3066)	Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes (Réserves)	Accord du 8/12/2010 JO du 22/7/2011
POISSONNERIE (N° 3243)	Elargissement au commerce de gros de la poissonnerie des avenants du 17/6/2010 relatifs à la désignation des assureurs, au dispositif de portabilité et à l'ancienneté minimale des salariés dans les régimes de prévoyance	Arrêté du 30/6/2011 JO du 5/7/2011
PREVENTION & SECURITE (Entreprises) (N° 3196)	Financement du fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels	Accord du 21/12/2010 JO du 5/7/2011
PRODUCTION & TRANSFORMATION DES PAPIERS-CARTONS (Divers secteurs)	Formation professionnelle tout au long de la vie	Avenant du 8/7/2009 Avenant du 25/10/2010 JO du 5/7/2011
QUINCAILLERIE, FOURNITURES INDUSTRIELLES, FERS, METAUX & EQUIPEMENT DE LA MAISON (Cadres, employés & personnel de maîtrise) (N° 3311)	Salaires conventionnels minima (Réserve)	Accord du 10/2/2011 JO du 5/7/2011

RECUPERATION & RECYCLAGE (Industries & commerce) (N° 3228)	Modification de l'article 71 « Congés pour événements familiaux » (Réserve) Création d'une commission paritaire de validation des accords d'entreprise Modification de l'accord du 9/4/2008 relatif à la mise en place d'un régime de prévoyance complémentaire	Avenant du 11/1/2011 Accord du 4/10/2010 Avenant du 8/7/2009 JO du 22/7/2011
REMONTEES MECANIQUES & DOMAINES SKIABLES (N° 3122)	Commission paritaire de validation des accords (Réserve) Modification de l'article 21 bis (Régime de prévoyance) Réécriture de l'article 17 (Durée du travail)	Avenant du 16/6/2010 JO du 17/7/2011 Avenant du 16/6/2010 Avenant du 14/1/2011 JO du 22/7/2011
RESTAURATION DE COLLECTIVITES (Personnel des entreprises) (N° 3225)	Insertion et emploi des personnes handicapées	Accord du 29/10/2010 JO du 5/7/2011
SOCIETES D'ASSISTANCE (N° 3279)	Financement du fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels	Accord du 22/12/2010 JO du 5/7/2011
SPORT (N° 3328)	CQP « Animateur de tennis de table », « Moniteur de squash », « Initiateur en motocyclisme », « Assistant moniteur de pilotes de planeurs »	Avenants du 15/12/2010 JO du 22/7/2011
TEXTILES ARTIFICIELS & SYNTHETIQUES & PRODUITS ASSIMILES (N° 3340)	Salaires (Réserve)	Accord du 16/2/2011 JO du 13/7/2011
TISSUS, TAPIS & LINGE DE MAISON (Commerce de gros) (N° 3047)	Salaires	Accord du 12/1/2011 JO du 17/7/2011
TOURISME (Organismes) (N° 3175)	Remplacement de l'avenant du 6/7/2004, relatif aux frais de déplacement des délégués dûment mandatés	Avenant du 1/12/2010 JO du 22/7/2011
TRANSPORT AERIEN	Calendrier de consultation du comité d'entreprise sur le plan de formation (Exclusion)	Avenant du 28/7/2009 JO du 9/7/2011
TRANSPORTS ROUTIERS & ACTIVITES AUXILIAIRES DU TRANSPORT (N° 3085)	Revalorisation des rémunérations conventionnelles dans les transports routiers de marchandises (Réserve) Frais de déplacement des ouvriers dans les entreprises de transport routier de voyageurs et de transport sanitaire Revalorisation des frais de déplacement des ouvriers	Accord du 23/3/2011 JO du 5/7/2011 Avenant du 4/4/2011 Avenant du 11/4/2011 JO du 28/7/2011

VENTES VOLONTAIRES DE MEUBLES AUX ENCHERES PUBLIQUES & OFFICES DE COMMISSAIRES-PRISEURS JUDICIAIRES (Sociétés) (N° 3363)	Modification des taux contributifs à l'OPCA PL au titre de la formation professionnelle continue	Avenant du 16/12/2010 JO du 5/7/2011
VETERINAIRES (Cabinets & cliniques) (N° 3282)	Mise en place d'un régime de remboursement complémentaire des frais de santé	Avenant du 25/10/2010 JO du 22/7/2011
VETERINAIRES (Praticiens salariés) (N° 3332)	Mise en place d'un régime de remboursements complémentaires des frais de santé	Avenant du 25/10/2010 JO du 22/7/2011
VIANDES (Entreprises de l'industrie & des commerces en gros) (N° 3179)	Revalorisation des salaires minima et à la prime d'ancienneté	Avenant du 4/2/2011 JO du 22/7/2011
VINS, CIDRES, JUS DE FRUITS, SIROPS, SPIRITUEUX & LIQUEURS DE FRANCE (N° 3029)	Salaires (Réserve)	Accord du 2/3/2011 JO du 29/7/2011



ACCORDS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX

BRANCHES	THEMES	DATES
ARCHITECTURE (Entreprises) ALSACE (N° 3062)	Valeur du point (Réserve)	Accord du 20/1/2011 JO du 17/7/2011
ARCHITECTURE (Entreprises) AQUITAINE (N° 3062)	Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment de l'accord du 20/1/2011 relatif à la valeur du point	Arrêté du 13/7/2011 JO du 23/7/2011
ARCHITECTURE (Entreprises) BASSE-NORMANDIE (N° 3062)	Salaires (Réserve)	Accord du 17/3/2011 JO du 17/7/2011
ARCHITECTURE (Entreprises) BOURGOGNE (N° 3062)	Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment de l'accord du 20/1/2011 relatif à la valeur du point	Arrêté du 13/7/2011 JO du 23/7/2011
ARCHITECTURE (Entreprises) CENTRE (N° 3062)	Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment de l'accord du 20/1/2011 relatif à la valeur du point	Arrêté du 18/7/2011 JO du 28/7/2011
ARCHITECTURE (Entreprises) CORSE (N° 3062)	Salaires (Réserve)	Accord du 7/4/2011 JO du 17/7/2011
ARCHITECTURE (Entreprises) HAUTE-NORMANDIE (N° 3062)	Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment de l'accord du 18/11/2010, relatif à la valeur du point	Arrêté du 13/7/2011 JO du 22/7/2011
ARCHITECTURE (Entreprises) LANGUEDOC-ROUSSILLON (N° 3062)	Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment de l'accord du 9/11/2010 relatif à la valeur du point	Arrêté du 30/6/2011 JO du 7/7/2011
ARCHITECTURE (Entreprises) LIMOUSIN (N° 3062)	Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment de l'accord du 7/12/2010 relatif à la valeur du point	Arrêté du 13/7/2011 JO du 23/7/2011
ARCHITECTURE (Entreprises) LORRAINE (N° 3062)	Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment de l'accord du 13/12/2010 relatif à la valeur du point	Arrêté du 13/7/2011 JO du 23/7/2011
ARCHITECTURE (Entreprises) MIDI-PYRENEES (N° 3062)	Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment de l'accord du 19/11/2010 relatif à la valeur du point	Arrêté du 13/7/2011 JO du 23/7/2011
ARCHITECTURE (Entreprises) NORD-PAS-DE-CALAIS (N° 3062)	Salaires (Réserve)	Accord du 1/3/2011 JO du 17/7/2011

ARCHITECTURE (Entreprises) PAYS DE LA LOIRE (N° 3062)	Salaires (Réserve)	Accord du 31/1/2011 JO du 12/7/2011
ARCHITECTURE (Entreprises) POITOU-CHARENTES (N° 3062)	Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment de l'accord du 2/11/2010 relatif à la valeur du point	Arrêté du 30/6/2011 JO du 7/7/2011
ARCHITECTURE (Entreprises) PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR (N° 3062)	Salaires (Réserve)	Accord du 11/3/2011 JO du 17/7/2011
ARCHITECTURE (Entreprises) RHONE-ALPES (N° 3062)	Elargissement au secteur des maîtres d'œuvre en bâtiment de l'accord du 15/11/2010 relatif à la valeur du point	Arrêté du 13/7/2011 JO du 22/7/2011
BATIMENT (ETAM) CENTRE (N° 3002)	Salaires	Accord du 28/3/2011 JO du 17/7/2011
BATIMENT (ETAM) MIDI-PYRENEES (N° 3002)	Salaires minima	Accord du 2/11/2010 JO du 12/7/2011
BATIMENT (ETAM) HAUTE-NORMANDIE (N° 3002)	Salaires (Réserve)	Accord du 22/2/2011 JO du 5/7/2011
BATIMENT (Ouvriers + 10) BRETAGNE (N° 3193)	Salaires minimaux et indemnités de petits déplacements	Accords du 28/10/2010 JO du 28/7/2011
BATIMENT (Ouvriers + 10 / - 10) PAYS DE LA LOIRE (N° 3193 & 3258)	Salaires minimaux	Accord du 13/1/2011 JO du 29/7/2011
COUTURE PARISIENNE (N° 3185)	Prime de collection Rémunérations minimales annuelles garanties (Réserve)	Accord du 30/3/2011 Avenant du 30/3/2011 JO du 12/7/2011
INDUSTRIES DE CARRIERES & DE MATERIAUX (Ouvriers) ALSACE (IDCC N° 87)	Salaires minima (Réserve)	Accord du 1/4/2011 JO du 17/7/2011
INDUSTRIES DE CARRIERES & DE MATERIAUX (Ouvriers) PICARDIE (IDCC N° 87)	Salaires (Réserves)	Accord du 18/2/2011 JO du 21/7/2011
INDUSTRIES DE CARRIERES & DE MATERIAUX (Ouvriers) PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR-CORSE (IDCC N° 87)	Salaires minima (Réserve)	Accord du 11/6/2011 JO du 17/7/2011

INDUSTRIES METALLURGIQUES CORREZE (IDCC N° 1274)	Diverses modifications à la convention collective (Réserves)	Avenant du 16/12/2010 JO du 13/7/2011
INDUSTRIES METALLURGIQUES ARRONDISSEMENT DU HAVRE (IDCC N° 979)	Diverses modifications à la convention collective (Réserves)	Avenant du 10/1/2011 JO du 22/7/2011
INDUSTRIES METALLURGIQUES ROUEN & DIEPPE (IDCC N° 1604)	Diverses modifications à la convention collective (Réserves)	Avenant du 26/11/2010 JO du 9/7/2011
INDUSTRIES METALLURGIQUES VALENCIENNOIS & CAMBRESIS (IDCC N° 1592)	Rémunérations annuelles hiérarchiques garanties, valeur du point et prime de panier de nuit (Réserve)	Avenants du 1/4/2011 JO du 12/7/2011
INDUSTRIES METALLURGIQUES, MECANIQUES & CONNEXES DOUBS (IDCC N° 1375)	Rémunérations minimales hiérarchiques, garantie annuelle de rémunération effective et indemnité de panier	Avenant du 29/3/2011 JO du 23/7/2011
INDUSTRIES METALLURGIQUES, MECANIQUES & CONNEXES EURE-&-LOIR (IDCC N° 984)	Nouveau barème de rémunérations annuelles garanties et valeur du point Création de l'article 33 bis «Rupture conventionnelle» (Réserve)	Avenants du 11/3/2011 JO du 17/7/2011 Avenant du 11/3/2011 JO du 22/7/2011
INDUSTRIES METALLURGIQUES, MECANIQUES & CONNEXES HAUTE-VIENNE & CREUSE (IDCC N° 937)	Diverses modifications à la convention collective (Réserves)	Avenant du 16/12/2010 JO du 22/7/2011
INDUSTRIES METALLURGIQUES, MECANIQUES & CONNEXES LOIRE-ATLANTIQUE (IDCC N° 1369)	Taux effectifs garantis annuels du personnel non cadre	Accord du 23/3/ 2011 JO du 23/7/2011
INDUSTRIES METALLURGIQUES, MECANIQUES & CONNEXES REGION PARISIENNE (N° 3126)	Prévoyance complémentaire	Avenant du 30/11/2010 JO du 22/7/2011
INDUSTRIES METALLURGIQUES, MECANIQUES, ELECTRIQUES, ELECTRO- CERAMIQUES & CONNEXES HAUTES-PYRENEES (IDCC N° 1626)	Rémunérations minimales hiérarchiques des mensuels et taux effectifs garantis des mensuels Diverses modifications à la convention collective	Accords du 25/3/2011 JO du 17/7/2011 Avenant du 25/3/2011 JO du 23/7/2011
INDUSTRIES METALLURGIQUES, ELECTRIQUES, ELECTRONIQUES & CONNEXES MIDI-PYRENEES (IDCC N° 1059)	Diverses modifications à la convention collective (Réserves)	Avenant du 25/11/2010 JO du 22/7/2011

INDUSTRIES METALLURGIQUES, ELECTRIQUES, ELECTRONIQUES & CONNEXES VOSGES (IDCC N° 2003)	Désignation et suivi de l'organisme de prévoyance gestionnaire de la garantie décès prévue par l'article 38 de l'avenant « Mensuels »	Avenant du 22/12/2010 JO du 22/7/2011
METALLURGIE OISE (N° 3360)	Garanties annuelles de rémunération et rémunérations minimales hiérarchiques Diverses modifications à la convention (Réserve)	Avenants du 1/4/2011 JO du 21/7/2011 Avenant du 21/1/2011 JO du 22/7/2011
RECUPERATION (Industries & commerces) NORD - PAS-DE-CALAIS PICARDIE (IDCC N° 637)	Elargissement au reste du territoire national des : -avenant du 13/10/2009 relatif à la modification de certaines dispositions de l'accord de prévoyance -avenant du 12/5/2010 relatif à la modification du salaire de référence pour la détermination du montant du capital décès	Arrêté du 8/7/2011 JO du 20/7/2011
TEINTURERIE-NETTOYAGE & BLANCHISSERIE NORD & PAS-DE-CALAIS (IDCC N° 528)	Salaires (Réserve)	Avenant du 14/2/2011 JO du 12/7/2011
TISSAGES DE SOIERIE SUD-EST (Ouvriers)	Modification de l'arrêté du 10/1/2011 portant extension de l'accord du 14/12/2009 relatif à la refonte du régime de santé et de prévoyance	Arrêté du 11/7/2011 JO du 22/7/2011
TRAVAUX PUBLICS (Ouvriers & ETAM) AIN (N° 3005-II & 3005-III)	Indemnités de petits déplacements	Accord du 23/2/2011 JO du 17/7/2011
TRAVAUX PUBLICS (Ouvriers & ETAM) PAYS DE LA LOIRE (N° 3005-II & 3005-III)	Indemnités de petits déplacements	Accord du 22/12 2010 JO du 2/7/2011
TRAVAUX PUBLICS (ETAM) PAYS DE LA LOIRE (N° 3005-III)	Salaires	Accord du 22/12 2010 JO du 2/7/2011